



**LE 4 DÉCEMBRE 2023**

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue à l'Hôtel de Ville de Beupré au 10995 rue des Montagnards, le lundi 4 décembre 2023 à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Mme Nancy Pelletier, conseillère #1  
M. Christian Blouin, conseiller #2  
M. Michel Auger, conseiller #3  
M. Serge Simard, conseiller #4  
M. Michel Beaumont, conseiller #5  
Mme Michèle Abdelnour, conseillère #6

Tous les conseillers formant quorum sous la présidence de M. Serge Simard, maire suppléant.

Également présents: M. Roch Lemieux, directeur général, trésorier et greffier adjoint  
Mme Maria Camila Claro Zambrano, greffière adjointe

Absences motivées : M. Pierre Renaud, maire  
Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe

10929-041223 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

**RAPPORT**

C.C.U.

3A Rapport des permis novembre 2023

3B Rapport budgétaire novembre 2023

3C Listes des dépenses autorisées et listes des paiements

1. Journal des chèques 2302215 – 2302271	152 740,14 \$
2. Journal des chèques 2302272	125,00 \$
3. Journal des chèques 2302273 – 2302337	621 519,72 \$
4. Journal des chèques 2302338 – 2302379	131 518,14 \$
5. Journal des chèques 2302380 – 2302442	178 848,09 \$

Les listes des chèques comprennent également les déboursés liés aux contrats accordés et payés par les personnes autorisées en vertu du Règlement no 1181 portant sur la délégation à certains fonctionnaires de la Ville le pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats au nom de la municipalité. En conséquence, lesdites listes constituent le rapport transmis par ces fonctionnaires et employés conformément au cinquième alinéa de l'article 477.2 LCV, les contrats ayant été accordés en application de ce règlement et les paiements faits.

3D Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires MM. Pierre Renaud, Michel Auger et Mme Nancy Pelletier

3E Dépôt registre 2023 des dons ou cadeaux

3F Rapport 2023 sur la politique de gestion contractuelle

10930-041223 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 NOVEMBRE 2023**

Étant donné que chacun des membres du Conseil a reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 novembre 2023.

10931-041223 **ACHAT DE TROIS ORDINATEURS POUR MM MICHEL BEAUMONT, CHRISTIAN BLOUIN ET MME NANCY PELLETIER**

Il est proposé par Monsieur Michel Auger et résolu unanimement d'entériner l'achat de 3 ordinateurs pour MM. Michel Beaumont, Christian Blouin et Mme Nancy Pelletier au montant de 3 803,70 \$ plus taxes, soit 4 373,31 \$.

10932-041223 **RENOUVELLEMENT ADHÉSION FQM - 2024**

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement de renouveler l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités au montant de 3 773,33 \$ plus les taxes applicables, soit la somme de 4 338,39 \$ pour l'année 2024.

10933-041223 **ÉCOLE AUX ADULTES DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ – AIDE FINANCIÈRE 500 \$ - PANIERS DE NOËL**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement de participer à la production de paniers de Noël avec l'École aux adultes de la Côte-de-Beaupré en versant une aide financière au montant de 500 \$.

10934-041223 **MANDAT À EN MODE SOLUTIONS – PLANIFICATION ET ANIMATION D'UNE CONSULTATION CITOYENNE**

Il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement de donner mandat à « EN MODE SOLUTIONS » pour la planification et l'animation d'une consultation citoyenne selon l'offre de services datée du 14 novembre 2023 avec un budget maximal de 7 025 \$ plus les taxes.

10935-041223 **ENTENTE INTERMUNICIPALE CONCERNANT LA FOURNITURE DE SERVICES EN MATIÈRE DE DISPOSITION DE CERTAINES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LES INSTALLATIONS DE LA VILLE DE QUÉBEC**

**CONSIDÉRANT QU'EN** décembre 2019, la MRC de La Côte-de-Beaupré et ses 8 municipalités locales ont signé une entente intermunicipale avec la Ville de Québec concernant la fourniture de services en matière de traitement de certaines matières résiduelles dans les installations de la Ville de Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** depuis 2019 et à la suite de la mise en place des infrastructures de réception et de traitement des résidus alimentaires par la Ville de Québec, le contexte dans lequel l'entente intermunicipale a été conclue a changé;

**CONSIDÉRANT QU'À** la demande de la Ville de Québec, l'entente intermunicipale intervenue avec la MRC de La Côte-de-Beaupré et les 8 municipalités locales doit être mise à jour;

**CONSIDÉRANT QUE** depuis le mois de mai 2023, des discussions ont lieu entre la MRC et la Ville de Québec afin de réviser certaines clauses proposées dans cette nouvelle entente;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement :

- D'abroger l'entente intermunicipale concernant la fourniture de services en matière de traitement de certaines matières résiduelles dans les installations de la Ville de Québec intervenue en 2019 entre la Ville de Québec, la MRC de La Côte-de-Beaupré et les 8 municipalités locales;
- D'autoriser le maire, M. Pierre Renaud et le directeur général, M. Roch Lemieux à procéder à la signature d'une nouvelle entente intermunicipale concernant la fourniture de services en matière de disposition de certaines matières résiduelles dans les installations de la Ville de Québec entre la Ville de Québec, la MRC de La Côte-de-Beaupré et les 8 municipalités locales.

10936-041223 **MARIA CAMILA CLARO ZAMBRANO – AUGMENTATION D'ÉCHELON**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement, suivant la recommandation de la greffière et directrice générale adjointe d'augmenter d'un échelon, le salaire de Mme Maria Camila Claro Zambrano et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

10937-041223 **ÉMILE SAVARD – AUGMENTATION D'ÉCHELON**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement, suivant la recommandation du directeur du service de l'urbanisme, d'augmenter d'un échelon, le salaire de M. Émile Savard, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

10938-041223 **CAMILLE GOSSELIN – AUGMENTATION D'ÉCHELON**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement, suivant la recommandation du directeur général, d'augmenter d'un échelon, le salaire de Mme Camille Gosselin, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

10939-041223 **ROCK CLOUTIER – AUGMENTATION D'ÉCHELON**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement, suivant la recommandation du directeur des travaux publics, d'augmenter d'un échelon, le salaire de M. Rock Cloutier, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

10940-041223 **MARYLINE LAURENDEAU – AUGMENTATION D'ÉCHELON**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement, suivant la recommandation du directeur des loisirs, d'augmenter d'un échelon, le salaire de Mme Maryline Laurendeau, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

10941-041223 **MARIE-ÈVE GABOURY-GOULET – AUGMENTATION D'ÉCHELON**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement, suivant la recommandation du directeur des loisirs, d'augmenter d'un échelon, le salaire de Mme Marie-Ève Gaboury-Goulet, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

10942-041223 **APPROBATION DU BUDGET DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ARÉNA**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'approuver le budget 2024 de la Régie intermunicipale de l'aréna Côte-de-Beaupré. La quote-part de la Ville représente la somme de 72 559 \$.

10943-041223 **VIREMENT DE CRÉDITS**

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement d'approprier le surplus accumulé 2023 de la façon suivante :

	<b>POSTE COMPTABLE</b>	<b>DÉBIT</b>	<b>CRÉDIT</b>
03-410-10	Appr. du surplus accumulé pour balancer le budget 2023		2 004 840 \$
59-110-10	Appr. du surplus accumulé pour balancer le budget 2023	2 004 840 \$	
03-510-50	Appr. du surplus acc. pour remb dette		227 700 \$
59-110-10	Appr. du surplus acc. pour remb dette	227 700 \$	
03-510-60	Appr. aide dév. Économique		85 000 \$
59-110-10	Ann. solde surplus acc. dév. Économique		15 000 \$
59-131-20	Appr. aide dév. Économique	100 000 \$	
59-110-10	Appr. pour augmenter surp. acc. élections	10 000 \$	
59-113-13	Appr. pour augmenter surp. acc. élections		10 000 \$
59-110-11	Appr. Fonds/terrain de jeux pour les affiches des parc		11 961 \$
59-110-11	Appr. Fonds/terrain de jeux pour les affiches des parc	11 961 \$	
59-110-10	Création d'un surplus accumulé affecté pour les travaux de la rue de la Falaise	2 030 000 \$	
59-110-10	Création d'un surplus accumulé affecté pour les travaux de la rue de la Falaise		2 030 000 \$

10944-041223 **ARC-EN-SONS – ACHAT PUBLICITÉ DANS LA PROGRAMMATION**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement d'accorder une commandite de 575 \$ à Arc-en-Sons à titre de financement d'organisme du milieu selon la Politique de dons et subvention de la Ville de Beaupré.

10945-041223 **FADOQ LES PIONNIERS DE BEAUPRÉ – CADEAU SOUPER NOËL**

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement d'acheter deux soupers pour 2 personnes auprès du restaurant Resto-Pub St-Bernard pour un montant de 100,00 \$ chacun.

10946-041223 **MANDAT À MME JOANNIE PARÉ – REMAX RÉFÉRENCE 2000 – VENTE DE LA CASERNE INCENDIE**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement de donner un mandat à Mme Joannie Paré, courtière immobilière pour la vente de la caserne incendie sise au 11170, rue Beauregard et d'autoriser M. Roch Lemieux, directeur général ou Mme Johanne Gagnon, greffière à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

10947-041223 **SAUTOZIEUX – PARCOURS MIGRATOIRES – PROJET FRESQUE BÂTIMENT CENTRE COMMUNAUTAIRE – PARTICIPATION FINANCIÈRE 5 000 \$**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement de verser la somme de 5 000 \$ à titre de participation dans le nouveau projet d'art public murale intitulé Parcours Migratoires.

10948-041223 **JOURNAL ICI L'INFO – VŒUX DE NOËL**

Il est proposé par Monsieur Michel Auger et résolu unanimement d'acheter une publicité au coût de 500 \$ plus les taxes applicables.

10949-041223 **M. WILLIAM POULIOT – (CIUSSCN) - AUTORISATION POUR L'INSTALLATION D'UN ABRI SUR LE TERRAIN DE LA VILLE À L'INTERSECTION DE LA RUE DES MONTAGNARDS ET LA ROUTE 138**

Il est proposé par Monsieur Michel Auger et résolu unanimement d'autoriser l'installation d'un abri temporaire à l'intersection de la rue des Montagnards et la Route 138.

10950-041223 **RADIATION DE COMPTES IMPAYÉS**

Il est proposé par Monsieur Michel Auger et résolu unanimement de radier les comptes suivants :

➤ CRF2100294	1 837,62 \$
➤ CRF2200817	121,19 \$
➤ CRF2200594	918,17 \$
➤ CRF2300179	1 438,28 \$

10951-041223 **MEMBRES DU CCU – RENOUELEMENT AUX SIÈGES 1, 3, 5 ET 7**

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 8 du Règlement 903 constituant un comité consultatif d'urbanisme, le mandat de chacun des membres est renouvelable sur résolution du conseil municipal et la durée du mandat est fixée à deux (2) ans;

**ATTENDU** que le mandat des membres qui occupent les sièges 1, 3, 5 et 7 doit être renouvelé;

**ATTENDU** que Mme Michèle Abdelnour, M. Jérôme Saillant, M. Giovanni Gerometta et Mme France Renaud désirent renouveler leur mandat;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement de renouveler le mandat de Mme Michèle Abdelnour, M. Jérôme Saillant, M. Giovanni Gerometta et Mme France Renaud aux sièges 1, 3, 5 et 7 respectivement, le tout suivant la recommandation 23-69 du CCU du 21 novembre 2023.

10952-041223 **PROJET DE CONSTRUCTION – FYRA QUARTIER (161-165, RUE DES MÉTÉORES)**

**ATTENDU** que le propriétaire des lots privatifs 6 484 992 et 6 484 991 a déposé les plans pour une demande de permis pour la construction de 2 unités résidentielles jumelées tenues en copropriété et auront comme adresses les 161 et 165, rue des Météores;

**ATTENDU** qu'en vertu des règlements 1196 et 1287, sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, section 5 du chapitre 3, les projets de constructions sont assujettis à l'approbation par le conseil municipal suivant les objectifs et les critères énoncés;

**ATTENDU** que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont analysé les projets en regard des dispositions applicables des règlements 1196 et 1287 et qu'ils sont d'avis que le style des constructions projetées s'inscrit dans la continuité du cadre bâti développé dans ce secteur et que ces projets de construction répondent aux objectifs et aux critères énoncés dans les règlements;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement :

- D'approuver les projets de construction de 2 maisons unifamiliales jumelées tenues en copropriété suivant les plans déposés avec la recommandation 23-70 numéro du CCU du 21 novembre 2023.
- De délivrer les permis à la condition que les plans d'aménagement conformes à la réglementation soient déposés.

10953-041223 **PROJET DE CONSTRUCTION – FYRA QUARTIER (150-160, BOUL. BÉLANGER)**

**ATTENDU** que le propriétaire des lots 6 485 040 et 6 485 041 a déposé les plans pour une demande de permis pour la construction de 2 unités unifamiliales jumelées qui auront comme adresses les 150 et 160, boul. Bélanger;

**ATTENDU** qu'en vertu des règlements 1196 et 1287, sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, section 5 du chapitre 3, les projets de constructions sont assujettis à l'approbation par le conseil municipal suivant les objectifs et les critères énoncés;

**ATTENDU** que les membres du comité consultatif d'urbanisme ont analysé les projets en regard des dispositions applicables des règlements 1196 et 1287 et qu'ils sont d'avis que le style des constructions projetées s'inscrit dans la continuité du cadre bâti développé dans ce secteur et que ces projets de construction répondent aux objectifs et aux critères énoncés dans les règlements;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement :

- D'approuver les projets de construction de 2 maisons unifamiliales jumelées suivant les plans déposés avec la recommandation 23-71 numéro du CCU du 21 novembre 2023.
- De délivrer les permis à la condition que les plans d'aménagement conformes à la réglementation soient déposés.

10954-041223 **MANDAT À ME JEAN-FRANÇOIS GAUTHIER POUR ACQUISITION DES LOTS 6 605 228, 6 605 230, 6 605 174, 6 605 176 ET 6 449 533**

Il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement de mandater Me Jean-François Gauthier à préparer tous les documents nécessaires à l'acquisition des lots 6 605 228, 6 605 230, 6 605 174, 6 605 176 et 6 449 533 afin de régulariser les rues du Beau-Séjour, Beau-Lieu, Beau-Soleil et du Beau-Mont et d'autoriser le maire, M. Pierre Renaud et la greffière, Mme Johanne Gagnon ou le directeur général M. Roch Lemieux à signer lesdits documents.

10955-041223 **ABROGER RÉOLUTION 10482-071122 – MANDAT À ME DENIS DUGUAY POUR ACQUISITION DU LOT PROJETÉ 6 449 533 – SÉPAQ – RUE DU BEAU-MONT**

Il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement d'abroger la résolution 10482-071122 adoptée le 7 novembre 2022.

10956-041223 **RETRAIT DU CONSTAT 21025-2023008 DU 3 NOVEMBRE 2023**

Il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement de retirer le constat 21025-2023008 remis à M. Daniel Deschênes le 3 novembre 2023.

10957-041223 **MODIFICATION DES HEURES D'OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE**

**CONSIDÉRANT** l'augmentation de l'achalandage à l'écocentre;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement de modifier l'horaire de l'écocentre de la façon suivante à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

**Période hivernale (mi-novembre à mars) :**

- Tous les samedis de 11 h à 15 h

**Période estivale (avril à mi-novembre):**

- Mardi 12 h à 19 h 30
- Jeudi 12 h à 19 h 30
- Samedi 9 h à 16 h 30

10958-041223 **DIMINUTION DE LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS (1 COLLECTE)**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu à la majorité de diminuer la collecte des encombrants à 1 seule collecte par année.

Pour : 5

Contre : 1

10959-041223 **PAVL 2022 – RÉCEPTION DÉFINITIVE**

Il est proposé par Monsieur Michel Auger et résolu unanimement d'autoriser le directeur général, M. Roch Lemieux à signer le certificat de réception définitive des ouvrages.

10960-061123 **REDDITION DE COMPTE - PPA-CE AIDE FINANCIÈRE 20 000 \$ RUE DES ÉRABLES**

**ATTENDU QUE** la Ville de Beaupré a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

**ATTENDU QUE** le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

**ATTENDU QUE** les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

**ATTENDU QUE** les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

**ATTENDU QUE** le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

**ATTENDU QUE** la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2023 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

**ATTENDU QUE** le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

**ATTENDU QUE**, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

**ATTENDU QUE** les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

**POUR CES MOTIFS**, sur la proposition de Monsieur Michel Auger, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Ville de Beaupré approuve les dépenses d'un montant de 54 046,30 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports et de la Mobilité Durable, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

10961-041223 **ÉCOLE SECONDAIRE MONT STE-ANNE – SKATE PARK – VERSEMENT AIDE FINANCIÈRE**

**ATTENDU** l'aide financière accordée par la MRC de La Côte-de-Beaupré, à même le fonds éolien, à la Ville de Beaupré au montant de 70 000 \$ pour la réalisation d'un bowl park - skate park à l'École secondaire Mont Ste-Anne à même le fonds éolien, le tout suivant la convention d'aide financière intervenue le 5 janvier 2023;

**ATTENDU** le premier versement de 35 000 \$ effectué par la MRC de La Côte-de-Beaupré à la Ville de Beaupré;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement de verser à l'École secondaire Mont Ste-Anne ladite somme de 35 000 \$ pour la réalisation d'un bowl park - skate park.

10962-041223 **ÉCOLE DE MUSIQUE CÔTE-DE-BEAUPRÉ – DEMANDE DE GRATUITÉ SALLE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE 14 DÉCEMBRE 2024 ET 24 MAI 2025**

Il est proposé par Madame Nancy Pelletier et résolu unanimement de prêter gratuitement la grande salle du centre communautaire le 14 décembre 2024 et le 24 mai 2024 à l'École de musique de la Côte-de-Beaupré pour la tenue des concerts de Noël et de fin d'année.

10963-041223 **MONT STE-ANNE – FESTIVITÉS 31 DÉCEMBRE 2023 – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

Il est proposé par Madame Michèle Abdelnour et résolu unanimement de participer financièrement à la fête du 31 décembre qui se tiendra au Mont Ste-Anne en contribuant au tiers des coûts avec la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges et le Mont Ste-Anne. La contribution de la Ville sera de 2 118,33 \$ plus les taxes.

10964-041223 **PAIEMENT DU DÉPÔT POUR LA RÉSERVATION DU GROUPE DE LA FÊTE NATIONALE 2024**

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement d'effectuer un paiement de 9 772,88 \$, à même le surplus accumulé de l'année en cours, pour réserver le groupe qui se produira à la Fête nationale 2024.

10965-041223 **EMBAUCHE DE CÉDRIC JULIEN À TITRE DE PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL DU CMB À TEMPS PARTIEL**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'embaucher M. Cédric Julien à titre de préposé à l'accueil à temps partiel.

10966-041223 **CASERNE – DIRECTIVE DE CHANGEMENT - MEC06**

Il est proposé par Monsieur Michel Beaumont et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux, directeur général à signer la directive de changement MEC06 au montant de 34 358,27 \$ incluant les taxes applicables.

10967-041223 **COLLABORATION VILLE DE BEAUPRÉ ET MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES CONCERNANT LA DIRECTION DES INTERVENTIONS DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges sollicite l'aide de la Ville de Beaupré pour, temporairement, prendre la direction des opérations, lors des interventions du Service de sécurité incendie de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges sur son territoire ;

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Beaupré accepte, temporairement, de prendre la direction des opérations, lors des interventions du Service de sécurité incendie de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges sur son territoire ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement d'autoriser le maire, M. Pierre Renaud et le directeur général, M. Roch Lemieux ou la greffière, Mme Johanne Gagnon à signer l'entente.

10968-041223 **AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1299 CONCERNANT L'ADOPTION DES DIVERS TAUX DE TAXES ET COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2024**

Monsieur le maire donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement 1299 concernant l'adoption des divers taux de taxes et compensations pour l'année 2024. Un projet de ce règlement est présenté et déposé séance tenante.

10969-041223 **AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1300 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 7 881 836 \$**

Monsieur le maire donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement 1300 décrétant des travaux pour la réhabilitation de conduites et la réfection d'infrastructures de rues et comportant une dépense et un emprunt n'excédant pas 7 881 836 \$ remboursable en vingt (20) ans.

10970-041223 **AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1301 AUTORISANT LE SURVEILLANT À CIRCULER À BORD D'UN VÉHICULE DEVANT UNE SOUFFLEUSE DE PLUS DE 900 KG DE MASSE NETTE**

Monsieur le maire donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement 1301 autorisant le surveillant devant une souffleuse à neige d'une masse nette de plus de 900 kg à circuler à bord d'un véhicule de reconnaissance lors des opérations de déneigement d'un chemin public.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Onze (11) personnes sont présentes et différentes questions ont été posées :

- Déneigement
- Patinoires
- Développement durable
- CCU
- Taxation

10971-041223 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Christian Blouin et résolu unanimement que cette séance soit levée à 20 h 20.

---

SERGE SIMARD  
MAIRE SUPPLÉANT

---

MARIA CAMILA CLARO ZAMBRANO  
GREFFIÈRE ADJOINTE